



PRESSE & CITOYENS

## Note de synthèse CONSEIL COMMUNAL

Séance du 15 avril 2024 à 19h00



### **Objet n°1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente.

### **Objet n°2. Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'intercommunale IMIO - le 28 mai 2024 à 18 heures**

Il est demandé au Conseil communal d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale d'IMIO du 28 mai 2024 dont les points concernent :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et approbation des comptes 2023 ;
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Décharge aux administrateurs ;
4. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
5. Désignation d'un collège de 2 réviseurs en qualité de commissaire pour les années 2024-2026 ;
6. Désignation d'un administrateur représentant les communes : candidature de Monsieur Gauthier Le Bussy.

### **Objet n°3. Agence Locale pour l'Emploi : Démission de Madame Sylvie ETUIN - Désignation d'un remplaçant : Monsieur Benoît DEJONCKHEERE**

Il est demandé au Conseil communal de désigner Monsieur Benoît DEJONCKHEERE, domicilié rue Castaigne n°5 à 7120 Haulchin, en tant que délégué pour représenter la Commune d'Estinnes au sein des assemblées générales et du conseil d'administration de l'Agence Locale pour l'Emploi.

### **Objet n°4. Elections du 09 juin 2024 et 13 octobre 2024 - Instructions relatives à l'affichage et aux mesures générales à prendre pour assurer le maintien efficace de l'ordre**

Il est demandé au Conseil communal d'arrêter les instructions d'affichage et mesures générales relatives aux élections 2024.

### **Objet n°5. Bureau de vote - Convention d'utilisation d'un local de la Maison de repos "LE ROUVEROY"**

Il est demandé au Conseil communal de valider le projet de convention annexé à la présente délibération et de confier au service Elections et au service technique les tâches d'organisation liées au bon fonctionnement des opérations.

### **Objet n°6. Fabrique d'église de Bray - Approbation du Budget 2024 - Information**

Il est demandé au Conseil communal de prendre connaissance de l'approbation du budget 2024 de la Fabrique d'église de Bray par le Conseil communal de Binche.



### **Objet n°7. Fabrique d'église - Garantie communale sur emprunt - Notre-Dame de Croix-lez-Rouveroy**

Il est demandé au Conseil communal de marquer son accord sur la garantie communale sur l'emprunt de La Fabrique d'église Notre-Dame à la croix de Croix-lez-Rouveroy.

### **Objet n°8. Finances - Contribution financière 2024 à la zone de police BINCHE-ANDERLUES-LERMES**

Il est demandé au Conseil communal de marquer son accord sur la contribution financière à la zone de police au montant de 694.434,15 € et de prévoir une augmentation 26.709,01 € à l'article 330/435-01 lors de la modification budgétaire 1.

### **Objet n°9. Finances - Redevance communale pour la mise à disposition des locaux de la Maison de village de Vellereille-les-Brayeux - EXERCICES 2024 à 2025**

Il est demandé au Conseil communal d'arrêter la redevance communale pour la mise à disposition des locaux de la Maison de village de Vellereille-les-Brayeux - EXERCICES 2024 à 2025.

### **Objet n°10. Patrimoine - Règlements salles communales et maisons villageoises**

Il est demandé au Conseil communal de valider les projets de règlement de location des salles communales et de Règlement de location des maisons villageoises.

### **Objet n°11. Marché public - Amélioration voiries - Rue Tous Vents - Approbation des conditions et du mode de passation**

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le cahier des charges N° 2019/003 et le montant estimé du marché "Amélioration voiries - Rue Tous Vents", établis par l'auteur de projet, SOGEPRO SCRL, Rue De Maubert 51 à 6464 Riezes. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 206.044,26 € hors TVA ou 249.313,55 €, 21% TVA comprise et de passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

### **Objet n°12. Marché public - Travaux d'aménagement Place Estinnes-au-Val (Coeur de Village) - Approbation des conditions et du mode de passation**

Il est demandé au Conseil communal d'approuver le cahier des charges N° 2024-018 et le montant estimé du marché "Travaux d'aménagement Place Estinnes-au-Val (Coeur de Village)", établis par l'auteur de projet, SOGEPRO SCRL, Rue De Maubert 51 à 6464 Riezes. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 387.239,97 € hors TVA ou 468.560,36 €, 21% TVA comprise et de passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

### **Objet n°13. Mobilité - Règlement Complémentaire de Police - Rue Potier - Stationnement**

Il est demandé au Conseil communal d'arrêter le règlement Complémentaire de Police du stationnement de la Rue Potier.

### **Objet n°14. Mobilité - Règlement Complémentaire de Police - Rue des Déportés - Stationnement**

Il est demandé au Conseil communal d'arrêter le règlement Complémentaire de Police du stationnement de la Rue des déportés.

